



CHAUDIERES A GAZ

NOTICE D'UTILISATION

HYDROCONFORT	23 kW
---------------------	--------------

HYDROCONFORT VENTOUSE	23 kW
------------------------------	--------------

(Version 80 / 450 - 120 / 700)

Ballon inox 80 ou 120 litres

Conseillé par un professionnel ou attaché à une marque reconnue, vous avez équipé votre chauffage central d'une chaudière **FRISQUET**.

Haute technologie, choix rigoureux des composants, contrôle sévère à toutes les étapes de fabrication contribuent à assurer le rendement, la longévité et le confort que vous attendez d'elle.

Votre chaudière est bien sûr protégée contre les excès de pression ou de température mais pour votre sécurité nous sommes allés au-delà des exigences des normes françaises et européennes en équipant tous les modèles depuis plusieurs années déjà de :

- Détection de flamme par ionisation.
- Contrôle gaz par bloc de sécurité classe A.
- D.A.T.* , la détection d'anomalie de tirage.

S'il y a défaillance du conduit de fumée, le DAT arrête le brûleur et évite tout dégagement de gaz brûlés dans la pièce.

La remise en marche est automatique dès le retour des conditions normales.

NOTRE VOLONTÉ : MÉRITER VOTRE CONFIANCE.

Pour cette raison, par l'intermédiaire de votre installateur ou l'un des 400 services après-vente répartis sur toute la France, vous pouvez compter sur notre engagement à long terme.

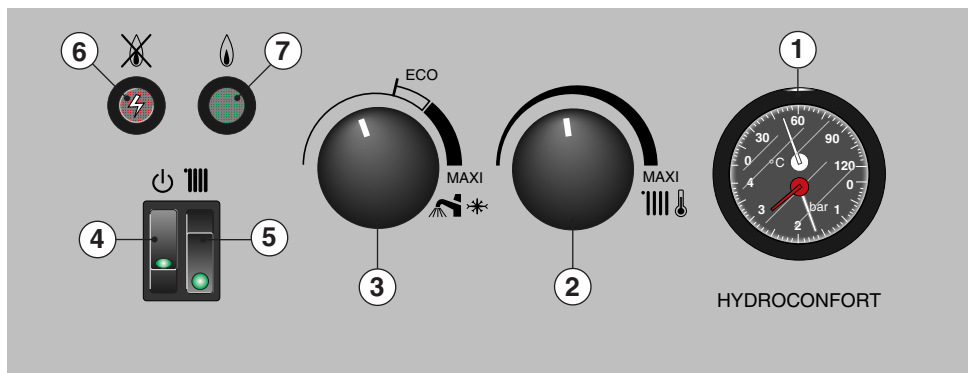
FRISQUET S.A.

*DAT : Brevet international **FRISQUET S.A.**

TABLE DES MATIERES

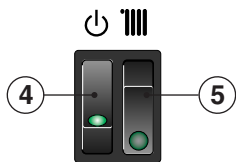
	Page
TABLEAU DE BORD	4
ALLUMAGE - EXTINCTION	5
REGULATION	6
UTILISATION HIVER	7
UTILISATION ETE	7
REGULATIONS COMPLEMENTAIRES	8
- TAD 52 - TAD 52 + Motorisation - RIF 2000	
ENVIRONNEMENT ET REGLEMENTATION	10
- Ventilations - Entretien - Ramonage	
CONSEILS PRATIQUES	11
- Remplissage / pression d'eau - Purge - Protection contre le gel - Qualité de l'eau - Dégommage circulateur	
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	13
INCIDENTS EVENTUELS	14
- Chaudière arrêtée - Pas de chauffage - Eau chaude - Bruits	
GARANTIE	16

TABLEAU DE BORD

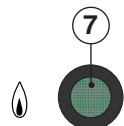


- ① **Thermomanomètre**, indique la température des radiateurs et la pression de l'eau dans l'installation (Mini 1 bar).
- ② **Réglage "température radiateurs"**.
- ③ **Sélecteur d'allure**, permet de régler la puissance en fonction des conditions extérieures ou d'une demande d'eau chaude.
- ④ **Interrupteur lumineux**, de mise en marche.
- ⑤ **Interrupteur lumineux**, service chauffage.
- ⑥ **Voyant à réarmement** de mise en sécurité du brûleur.
- ⑦ **Voyant de fonctionnement** du brûleur.

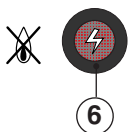
Allumage



- Basculer l'interrupteur lumineux 4 sur , son témoin s'allume.



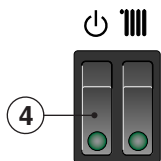
- Un cycle d'allumage est lancé le voyant vert 7 s'allume.



Après une extinction prolongée de votre chaudière, le voyant rouge 6 peut s'allumer 5 secondes après le voyant vert. Relancer le cycle en appuyant sur le voyant rouge.

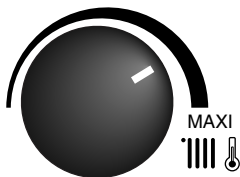
L'interrupteur 5 met le chauffage en service « témoin allumé ».

Extinction



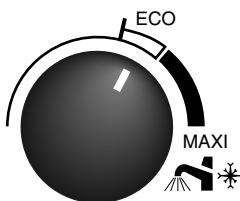
- Basculer l'interrupteur lumineux 4 vers le bas, son témoin s'éteint.

Afin d'exploiter toutes ses possibilités de puissance et de rendement, votre chaudière est équipée, pour votre confort, d'une double régulation :



- **Le réglage de température radiateurs**

Si la chaudière est équipée d'une régulation automatique TAD + Moteur ou RIF 2000 cette commande est inopérante.



- **Le sélecteur d'allure :**

La demande thermique n'étant pas la même en plein hiver qu'en demi saison, le sélecteur d'allure adapte le potentiel de la chaudière en fonction des besoins.

La position "ECO"

C'est le réglage où la chaudière a son meilleur rapport :

$$\frac{\text{consommation de gaz}}{\text{chauffage + eau chaude}}$$

La position "ECO" couvre le fonctionnement de la chaudière pendant la période de demi saison, hors les besoins exceptionnels d'eau chaude.

La marche en "ECO" apporte une économie importante d'énergie. Elle est conseillée tant que la réponse de la chaudière correspond aux besoins.

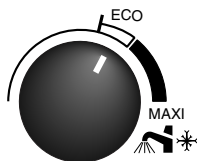
UTILISATION HIVER

Basculer l'interrupteur lumineux sur . Son témoin s'allume.



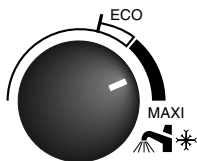
Température Extérieure : Moyenne

Puisage Eau Chaude : Normal



Température Extérieure : Très Froide

Puisage Eau Chaude : Important

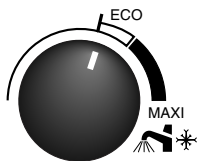


UTILISATION ETE

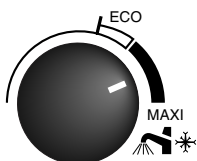
Basculer l'interrupteur lumineux vers le bas. Son témoin s'éteint.



Puisage Eau Chaude : Normal



Puisage Eau Chaude : Important



REGULATIONS COMPLEMENTAIRES

Conçues spécifiquement pour nos chaudières, elles ont pour but de :

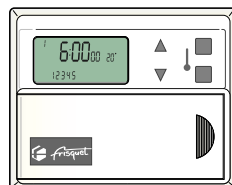
- Augmenter le confort,
- Générer d'importantes économies d'énergie,
- Personnaliser, et automatiser le fonctionnement de l'installation de chauffage.

Selon différents critères tels que le :

- Mode d'utilisation
- Type d'habitation et d'installation de chauffage
- Niveau de confort recherché.

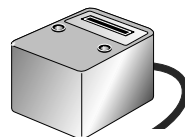
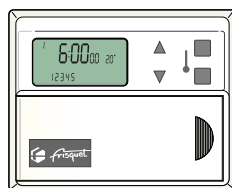
THERMOSTAT D'AMBIANCE DIGITAL TAD 52

De programmation aisée, il arrête ou remet en marche le chauffage aux valeurs de température choisies pour chaque période du jour ou de la semaine. Son action chronoproportionnelle anticipe les variations de température pour affiner la qualité de la régulation.



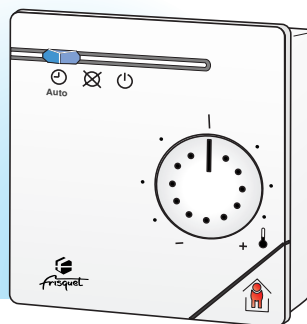
TAD 52 + MOTORISATION

Le plus haut niveau de régulation en fonction de l'ambiance. Il reprend toutes les particularités du TAD 52 mais en commandant un servomoteur. Il n'y a plus marche ou arrêt du chauffage mais modulation permanente de sa température.

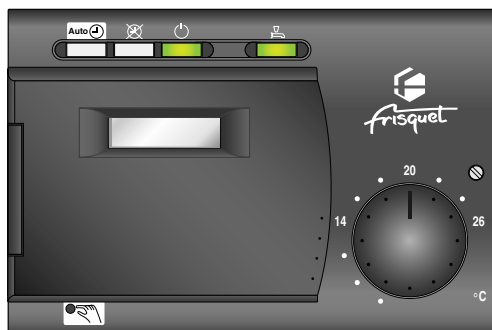


Le confort absolu grâce à l'automatisme intégral en prenant en compte tous les paramètres :

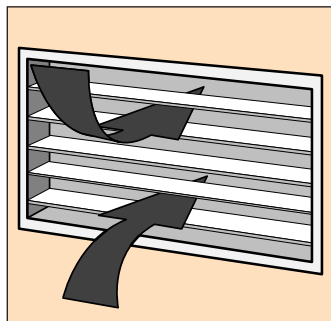
- Température extérieure
- Température ambiante
- Chauffage
- Eau chaude.



- Toutes les commandes principales sont reportées dans la partie habitation sur le détecteur d'ambiance.
- Elle gère en permanence le fonctionnement de la chaudière et de l'installation, sans aucune action manuelle, toute l'année.
- Conviviale, sa programmation est d'une extrême simplicité.
- Une commande par téléphone est réalisable par simple raccordement à un relais téléphonique standard.

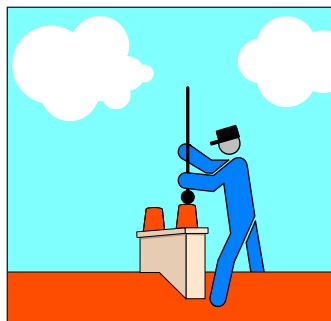
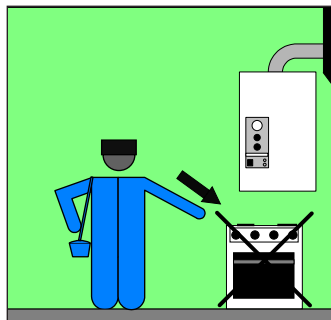


- Une chaudière au gaz doit être installée par un professionnel qualifié. Il agit en respectant les réglementations en vigueur et votre sécurité.
- Conformément à la réglementation, il doit vous délivrer un certificat de conformité visé par Qualigaz :
 - Modèle 2 pour une installation nouvelle ou sa modification.
 - Modèle 4 pour tout remplacement d'une chaudière à gaz en lieu et place de l'ancienne.



Pour votre bien être, votre sécurité et la longévité de votre chaudière :

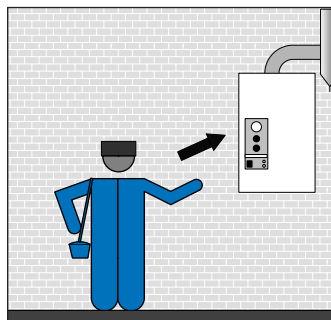
- Laisser les ventilations obligatoires libres et propres.
- Ne placer pas un appareil de cuisson sous ou à proximité immédiate de la chaudière.
- La laisser accessible pour l'entretien.
- Les appareils à gaz ainsi que leurs conduits de fumée doivent être vérifiés, nettoyés et réglés une fois par an.
(cf Règlement Sanitaire Départemental Art.31/6).
- Le respect de ces règles permettra de garder à votre installation, le niveau de performances, d'économie d'énergie et de confort que vous attendez d'elle.



Doivent être respectés les textes suivants :

- DTU 61.1 (et ses mises à jour) NF P45204.
- DTU 24.1 (sauf pour VENTOUSE) NF P51201.
- Arrêté du 2 Août 1977 et ses modificatifs.
- Norme NFC 15.100.

Ces conseils de sécurité élaborés par GAZ DE FRANCE vous sont proposés par FRISQUET S.A.



Remplissage - Pression d'eau

- La pression de l'eau dans l'installation se lit au thermomanomètre.
- Elle doit être comprise entre 1 et 1,5 bar. En dessous de cette valeur, procéder à un appoint d'eau : ouvrir le ou les robinets de remplissage situés sous la chaudière ou sur l'installation selon les modèles.
- Lorsque la pression correcte est atteinte, refermer.
Cette pression varie ensuite autour de votre réglage, lors du fonctionnement de la chaudière. Au delà de 3 bar la soupape de sécurité s'ouvre.

Purge

- Si un ou plusieurs radiateurs ne chauffent plus ou sont bruyants (écoulement d'eau), les purger.
- Procéder de même pour les éventuels points hauts de l'installation.
- Après une purge, toujours vérifier et rétablir le cas échéant, la pression.

Protection contre le gel

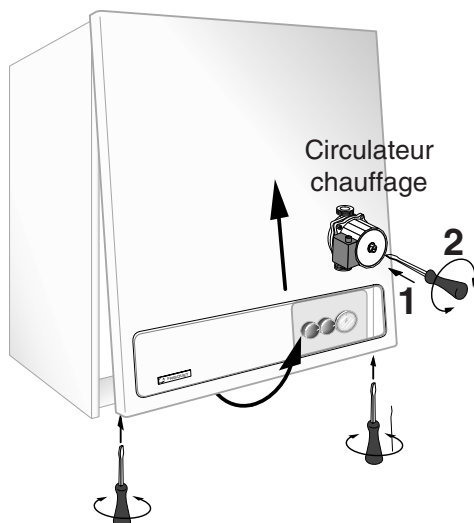
- Deux solutions :
 - Soit vidanger l'installation et la chaudière.
 - Soit protéger par un antigel spécial chauffage.

ATTENTION : dans ce dernier cas, seul le circuit de chauffage est protégé, il reste nécessaire de vidanger le circuit sanitaire.

Dégommage du circulateur chauffage

Le circulateur chauffage est situé en partie basse à droite. Il est accessible par le dessous ou par la façade de la chaudière.

- Desserrer les deux vis sans les retirer.
- Basculer la façade et la soulever pour la dégager de ses ergots.
- Introduire un tournevis dans la fente du lanceur.
- **Appuyer (1) et tourner (2)**
alternativement dans un sens et dans l'autre.



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

HYDROCONFORT		80 / 450		120 / 700	
Modèle		cheminée	ventouse	cheminée	ventouse
Type		B11.BS	C13 C33 C43 C53	B11.BS	C13 C33 C43 C53
Catégorie		II 2E + 3P		II 2E + 3P	
Puissance	kW	23		23	
Débit calorifique	kW	26,4	25,55	26,4	25,55
Capacité du ballon	l	80		120	
Débit gaz Lacq G20 (20 mbar)	m³/h	2,8	2,701	2,8	2,701
Débit gaz Groningue G25 (25 mbar)	m³/h	3,2	2,871	3,2	2,871
Débit gaz Propane G31 (37 mbar)	kg/h	2,05	1,983	2,05	1,983
Débit sanitaire Δt 30 K	l/ min	19	20	23	24
Pression maxi ECS	bar	7	7	7	7
Température maxi chauffage	°C	85	85	85	85
Alimentation électrique	V	230	230	230	230
Capacité	Vase	l	10	10	10
	Installation	l	120	120	120
Pression maxi chauffage	bar	3	3	3	3

This image shows a full page of blank, lined paper. It features approximately 20 evenly spaced horizontal blue lines across its entire width, typical of notebook or school paper. The background is white, and there are no margins, text, or other markings present.

INCIDENTS EVENTUELS

Un incident mineur peut perturber ou arrêter le fonctionnement de votre chaudière ou de votre installation. Bien souvent une vérification ou une manœuvre simple vous permet de vous sortir vous-même de l'embarras.

LA CHAUDIERE EST ARRETEE, PAS DE CHAUFFAGE NI D'EAU CHAUDE SANITAIRE	
L'interrupteur 4 n'est pas allumé.	- Appuyer sur l'interrupteur pour allumer son voyant. - Vérifier l'alimentation électrique de la chaudière (prise). - Si la chaudière est raccordée à une alimentation collective VMC, s'assurer de son bon fonctionnement auprès du gardien.
Le voyant rouge 6 est allumé.	- Appuyer dessus pour réarmer. - Si le voyant se remet en sécurité après 5 secondes, vérifier l'alimentation en gaz de la chaudière (Compteur et robinet en gaz naturel / Cuve et détendeur en gaz propane). - Assurez-vous que la chaudière soit branchée sur la prise habituelle ou que des travaux sur votre installation électrique n'ont pas eu pour conséquence d'inverser le raccordement (phase et neutre) de cette prise. - Si la chaudière est raccordée à une VMC (collective ou individuelle), s'assurer de son bon fonctionnement. - Une surchauffe a été détectée, contacter un professionnel.
Le voyant rouge 6 n'est pas allumé.	- Attendre, une anomalie du tirage de la cheminée a été détectée : votre cheminée est bouchée ou défectueuse. - En cas de récurrence contacter un professionnel.
LA CHAUDIERE EST EN FONCTION, PAS DE CHAUFFAGE	
L'interrupteur 5 n'est pas allumé.	- Appuyer sur l'interrupteur pour allumer le voyant.
Le réglage de température des radiateurs 2 est trop bas.	- Augmenter son réglage.
Le thermostat d'ambiance est réglé trop bas ou défectueux.	- Vérifier son réglage.
La pression d'eau dans le circuit est insuffisante (mini 1 à 1,5 bar).	- Procéder à un appoint d'eau (voir remplissage et purge page 11).
Le circulateur est grippé : impuretés dans le circuit chauffage.	- Appuyer sur le dégonneur en façade du circulateur (voir page 13) et tourner alternativement dans un sens et dans l'autre.

Vous trouverez ci-après une récapitulation de ces divers points. En cas d'insuccès, adressez-vous à un professionnel qualifié.

EAU CHAUDE SANITAIRE	
Température insuffisante	- Augmenter le réglage du sélecteur d'allure. - Vérifier la pression de l'installation chauffage (mini 1 bar). - Le tirage de la cheminée est certainement défectueux ; contacter un professionnel. - Vérifier que le bouchon du purgeur automatique soit dévissé de 2 tours. - Réglage interne nécessaire : contacter un professionnel

BRUITS	
Bruit de moteur (vibrations, ronronnement).	- L'accélérateur est à plusieurs vitesses. un bruit signifie simplement qu'il est sur une vitesse trop importante pour votre circuit : mettre le variateur sur une position inférieure supprimant le bruit.
Bruit d'écoulement	- Votre circuit a besoin d'être purgé. Evacuer l'air des radiateurs bruyants puis vérifier et ajuster de la pression dans le circuit (1 à 1,5 bar). - Si le phénomène se reproduit à courte échéance, contacter votre chauffagiste.

GARANTIE

Nos chaudières sont garanties un an contre tout défaut de fabrication dans une limite de 18 mois à compter de la date de notre facturation, à la condition qu'elles aient été mises en œuvre et installées conformément aux règles de l'art et normes en vigueur.

Notre garantie et notre responsabilité sont limitées à la fourniture gratuite des pièces retournées en usine pour examen et reconnues défectueuses dès l'origine.

Sont exclus de cette garantie tous les incidents dus à une utilisation défectueuse ou anormale.

L'utilisateur bénéficie en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du code civil.

GARANTIE LONGUE DURÉE

Lorsque l'installation, la mise en service et l'entretien sont assurés par un professionnel qualifié, notre garantie peut être portée à :

- **5 ans** pour le corps de chauffe, brûleur et ballon en acier inoxydable si incorporé à la chaudière.
- **2 ans** pour les autres composants.

Pour en bénéficier, notre garantie longue durée doit être demandée par l'installateur pour son client.

Il est indispensable de nous retourner votre carte de garantie complétée avec le cachet de l'installateur pour que votre demande soit enregistrée.

